

Le Conseil Citoyen de Village Desprez vous informe sur le

F P H

Fonds de Participation des Habitants

Une idée... ? Un projet... ?



Vous êtes un groupe de personnes ou une association
et vous souhaitez participer au développement du quartier prioritaire de Village Desprez :
venez nous présenter votre projet !

DEMARCHE A SUIVRE

- ① Récupérer une fiche projet auprès des animatrices du Conseil Citoyen.
- ② Remplir la fiche en décrivant le projet et le budget nécessaire. Transmettre la fiche remplie et les devis aux animatrices.
- ③ Présenter le projet devant le comité d'attribution du FPH. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais. Si votre demande de financement est acceptée le paiement se fera directement aux prestataires.
- ④ Réaliser votre projet et transmettez-nous un bilan dans le mois qui suit.

Pour plus d'informations ou pour obtenir une aide pour remplir la fiche projet,
contactez les animatrices du Conseil Citoyen au 0692 03 45 63 ou 0692 03 16 43.